



HAL
open science

Le problème alimentaire et le développement de l'agriculture au Maghreb.

H. Ait Amara

► **To cite this version:**

H. Ait Amara. Le problème alimentaire et le développement de l'agriculture au Maghreb.. Forêt Méditerranéenne, 1994, XV (1), pp.66-68. hal-03557247

HAL Id: hal-03557247

<https://hal.science/hal-03557247v1>

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le problème alimentaire et le développement de l'agriculture au Maghreb

*Texte rédigé d'après l'intervention de Hamid AIT AMARA **

On constate une dépendance croissante du tiers monde en matière alimentaire, due en partie à un déséquilibre entre les ressources et la population. Il s'agit donc d'analyser tout d'abord comment ce déséquilibre est illustré au Maghreb. Dans un deuxième temps, il sera important d'étudier les stratégies agricoles en terme d'objectifs de politiques agricoles pour réaliser cet équilibre.

I - Population - ressources au Maghreb et situation agricole et alimentaire

1 - Faiblesse du potentiel foncier au Maghreb

Compte tenu de la qualité des sols et des conditions climatiques, le Maghreb dispose de peu de terres cultivables :

- Maroc : 8 785 000 ha S.A.U. (1989) ; 7 235 450 ha S.A.U. (1960)
- Algérie : 7 600 000 ha S.A.U. (1992) (3 % du territoire)
- Tunisie : 4 900 000 ha (1992)
- Libye : 2 600 000 ha S.A.U. (1,5 % du territoire)

En dehors du Maroc (+ 1,5 millions d'ha ces 3 dernières décennies), il semblerait que l'expansion des super-

ficies ait atteint son niveau maximal, compte tenu des problèmes d'érosion.

Les contraintes climatiques (pluviométrie) et de sol (pente) maintiennent des systèmes relativement extensifs de type méditerranéen. L'indicateur de la jachère (1 an sur 2) montre que 20 à 30 % de la S.A.U. totale du Maghreb est immobilisée. Sur ses 7,6 millions d'ha, l'Algérie met par exemple en jachère près de 3 millions d'ha.

Afin de compenser la faiblesse du potentiel foncier il devient nécessaire de développer l'irrigation. Celle-ci atteint 9 % de la S.A.U. au Maroc (800 000 ha), 4 % en Algérie, 3 à 4 % en Tunisie (200 000 ha) et en Libye. Néanmoins les possibilités d'extension de l'irrigation sont relativement faibles, en raison du coût élevé de mobilisation des eaux.

Il faut également noter une faible productivité agricole, avec des rendements en céréales de 10 quintaux au Maroc, 8 q. en Tunisie et 7 q. en Algérie.

2 - Forte croissance de la population

L'évolution démographique galopante au Maghreb inquiète certains Européens. Mais ces pays représentent également un marché alimentaire important aux portes de l'Europe. Néanmoins, le Maghreb s'inquiète de la politique de diminution de la production alimentaire européenne.

Avec une population actuelle de 27 millions d'habitants au Maroc, 26 millions d'habitants en Algérie et 8,5 millions d'habitants en Tunisie, en l'an

2000 le Maghreb comptera 84 millions d'habitants.

Les taux de croissance de la population ont baissé depuis 1985, en raison de plusieurs facteurs : phénomènes sociologiques (célibat, recul de l'âge du mariage), scolarisation, emploi des femmes, dégradation de la situation économique, contraception, etc. On assiste actuellement à un déséquilibre démographique, car la baisse de la natalité diminue moins fortement que la mortalité. La transition démographique n'est donc pas encore atteinte.

Le Maghreb connaît également une forte urbanisation : 52 % (Tunisie, Algérie), 48 % (Maroc) - ces chiffres montrent que la population rurale baisse en part relative, bien que celle-ci augmente en nombre : + 20,8 % au Maroc, + 39 % en Algérie en 30 ans. La hausse de cette population active agricole se traduit aussi par une féminisation de celle-ci. Il faut noter que l'Espagne emploie dans l'agriculture 600 000 marocains, or les femmes se substituent à leur présence.

3 - Le rapport ressources - population se dégrade

Contrairement à la situation européenne qui a vu la productivité du travail augmenter (superficie/travailleur) le tiers monde voit sa superficie cultivable/travailleur diminuer. Ce rapport varie de 100 ha/actif aux U.S.A., 30 ha/actif en Europe, 4 ha/actif au Maghreb, à 1 ha/actif en Afrique subsaharienne. Peut-on mettre en compétition lors du GATT des pays avec des ratios si différents ?

*Institut des Sciences économiques - Alger

Au niveau des structures d'exploitation, on compte 75 % des agriculteurs qui cultivent moins de 5 ha et 80 % moins de 10 ha. Le minifundisme domine donc les systèmes agricoles.

La dégradation de ces ratios a une explication historique. Lors de la surpopulation en Europe au XIX^{ème} siècle, 50 millions de personnes ont migré ailleurs permettant une certaine augmentation des rendements. Les industries naissantes offraient des emplois aux paysans qui restaient. Maintenant avec l'expansion du progrès technique, l'équilibre n'existe plus car les industries offrent peu d'emplois et les migrations sont peu possibles. Or le Maghreb a 20 % de chômeurs ; leur nombre croissant entraîne une forte pression sur la terre.

4 - Le déficit alimentaire

a) - La production s'accroît moins vite que la population

On atteint par conséquent une stagnation voire une baisse de la production par tête. En effet, le taux de croissance de la population est proche de 3 %, tandis que celui de la production va de 2 % à 2,5 % l'an.

En 1970, ces pays maghrébins étaient exportateurs de produits agricoles, alors qu'ils sont devenus fortement importateurs actuellement. Les produits de bases sont également déficitaires : céréales, lait, oléagineux, sucre, œufs.

Le Maghreb importe 10 millions de tonnes de céréales du marché mondial, soit 10 % de ce dernier. En l'an 2000, ces importations atteindront 15 à 17 millions de tonnes.

Cette forte dépendance alimentaire pourrait devenir une arme alimentaire puissante. Une telle arme fut déjà utilisée par les U.S.A. (Inde, U.R.S.S,...) mais ne pourrait-elle pas être utilisée par l'Europe ? Le Maghreb connaît une situation de vulnérabilité alimentaire qui sait limiter sa pleine souveraineté.

Coût de ces importations par pays :

Tunisie	506 millions US\$	(1990)
Algérie	2 milliards US\$	(1990)
Maroc	750 millions US\$	
Libye	900 millions US\$	

Total 4 156 milliards US\$

La plus grande dépendance est celle de l'Algérie (75 % de ses besoins en céréales et légumes secs, 80 % en huiles végétales et 80 % en lait).



Photo 1 : A l'arrière-plan, cultures sous serres dans la zone de l'arganier au Maroc. Photo G. Buttoud

Balances des échanges agricoles :

Le rapport (importation / exportations) montre que le Maroc atteint une autosuffisance relative avec un solde positif. Pour la Tunisie et l'Algérie, les soldes sont négatifs.

b) - Hausse de la consommation par tête

L'accroissement du déficit ne s'explique pas seulement par l'insuffisance de la production, mais par l'augmentation rapide et importante de la consommation par tête. Ceci est en partie dû au recul de la pauvreté de 1960 à 1985. La ration journalière moyenne est donc passée de 1900 calories (1960) à 2700 calories (1990). Néanmoins depuis quelques années, la crise économique entraîne une augmentation de la pauvreté. Les dépenses alimentaires entrent encore pour 50 % dans le budget des ménages au Maghreb, alors qu'elles ne représentent que 17 % en France.

L'accroissement s'est porté sur les céréales (+ 40 à + 50 %), sur les viandes rouges et blanches (+ 40 à + 60 %) sur les produits laitiers (+ 100 %), sur les œufs (+ 100 %) et sur le sucre (+ 100 %). La forte consommation de céréales (200 à 220 kg/tête) constitue 60 % de l'apport calorique.

La consommation alimentaire a été favorisée par l'accroissement des revenus et de l'emploi, ainsi que par les subventions pour consommer les produits de base. L'augmentation de la demande alimentaire ne concerne que certains produits, et creuse donc

l'écart entre la demande et les besoins.

Néanmoins, l'amélioration semble aussi rapide en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, les 3/4 des paysans sont pluriactifs ; ce sont leurs revenus non agricoles qui ont permis d'accroître la ration.

Il est intéressant de rappeler pour l'Algérie que l'agriculture coloniale ne nourrissait pas non plus l'ensemble de la population de l'époque (10 millions d'habitants).

II - Les stratégies et les politiques agricoles de ces pays

Que font les pays maghrébins pour faire face à la situation agricole et alimentaire ? Des stratégies différentes sont élaborées selon les pays en tenant compte du potentiel foncier et d'irrigation.

1- Intensifier l'exploitation des ressources naturelles disponibles

Les possibilités sont certaines du fait de l'extensivité actuelle (20 à 30 % de jachère). Le Maroc a déjà gagné 1,5 millions d'ha dans les zones semi-arides du sud depuis 1960. Trois types d'intervention peuvent être envisagées.

a) - Augmenter les investissements dans l'agriculture

Ceux-ci varient de 16 à 17 % (Tunisie), 18 % (Maroc), à moins de 10 % en Algérie. L'Etat reste le principal investisseur et la part du Crédit Agricole augmente. La Banque Mondiale et le FMI souhaiteraient un retrait de l'Etat à terme.

Ces investissements concernent pour 40 % le développement de l'hydraulique, et plus particulièrement le réseau d'eau potable. Le peu d'investissements liés à la protection des sols et des ressources naturelles montre que les agriculteurs ont une logique à court terme pour se nourrir. Ils dégradent en conséquence leurs ressources naturelles.

b) - Accroître les consommations intermédiaires

Il s'agit de calquer le modèle technique de la Révolution verte : mécanisation, engrais, phytosanitaire, semences sélectionnées.

Le mouvement de mécanisation débuta en 1970 pour atteindre 80 % de la S.A.U. actuelle labourée mécaniquement. Il semblerait que ce soit plus rentable de louer un tracteur 10 j./an, que d'entretenir un parc de bœufs. On remarque dans ce système l'absence d'intégration de l'élevage aux cultures.

c) - La politique des prix pour favoriser l'extension de ce modèle technique

Cette politique des prix permettait de subventionner les intrants plutôt que de relever les prix agricoles, afin de favoriser la consommation de biens intermédiaires.

Or depuis 1985, une réforme de cette politique fut instaurée en conséquence des plans d'ajustement structurel. Il s'agit dorénavant d'éliminer toutes les subventions aux intrants et de relever les prix agricoles.

Cette réforme est catastrophique pour les pays du Maghreb : arrêt des consommations de biens intermédiaires ou baisse (- 50 % en Algérie). Le modèle technique de modernisation agricole est donc stoppé par cette réforme.

L'augmentation des prix agricoles ne favorise que les agriculteurs qui vendaient la totalité de leur production. L'objectif est d'éliminer les agriculteurs non efficaces, parallèlement aux accords du G.A.T.T. La même politique est appliquée en Algérie, en France et au Burundi !

Alors qu'il aurait mieux fallu continuer à subventionner les biens intermédiaires, puis accroître progressivement les prix agricoles. Cette réforme



Photo 2 : Les dattes sont un poste important des exportations des pays du Maghreb. Photo D.Afxantidis

a des conséquences catastrophiques sur l'érosion. Car il y a substitution des cultures les plus rentables par des moins rentables (extensification).

Malgré la hausse des investissements et la diffusion du progrès technique, les résultats sur la production ne sont pas spectaculaires. La croissance de la production varie de 2 à 2,5 %/an. L'écart augmente par rapport à la croissance de la population.

La Banque Mondiale et le F.M.I. cherchent à modifier le système des prix et à libéraliser le commerce mondial (arrêt du contingentement). La dette devient un instrument de pression et de réforme politique...

2 - Orientation de la production

a) - Maximiser la valeur par spécialisation dans les productions à plus forte valeur ajoutée : *Equilibre de la balance agricole*

Il s'agit de s'orienter dans une division du travail agricole selon la règle des avantages comparatifs afin de diminuer le déficit de la balance agricole.

On peut par exemple augmenter les exportations de tomates et de poissons et importer du blé et de l'huile.

b) - Réduire les importations par des cultures de substitution

Du fait des restrictions aux exportations, le pays tournera le dos à la spécialisation. Il concentrera ses efforts de production sur des produits qu'il importait auparavant.

Orientation par pays :

* **Maroc** : Chercher à promouvoir

les exportations, tout en diminuant les importations grâce aux cultures de substitution.

Le pays a misé sur ses avantages comparatifs comme la tomate, tout en développant des cultures de substitution (tournesol, soja, carthame, céréales). Le Maroc a choisi cette orientation en raison de son potentiel foncier important. Il sera limité par le potentiel hydraulique.

* **Tunisie** : Autosuffisance dans les produits de base plutôt que de développer l'import-substitution.

Le pays cherche à maintenir sa seule forte exportation agricole : l'huile d'olive (40 % des exportations). Les dattes atteignent également 13 % des exportations. 27 % sont des produits de la pêche. Les fruits et légumes représentent 15 % du total.

La Tunisie atteint 12 à 25 % de son autosuffisance en sucre grâce à la betterave. Ce pays s'oriente davantage vers la réduction des importations que vers l'accroissement des exportations. Mais les possibilités de développer les cultures de substitution aux importations sont limitées.

* **Algérie** : Ce pays est quasiment importateur exclusif (2 milliards de dollars) et n'exporte presque plus. Il tente de développer les cultures de substitution, et ce sans résultat. Car les contraintes foncières sont fortes et les objectifs trop vastes.

L'Algérie a un très gros déficit alimentaire qui se creuse pour les produits de base (céréales, lait, huile végétale).

Le système des prix agricoles et des prix alimentaires pousse à une spécialisation des systèmes de production vers l'élevage et les fruits et légumes.